

“ATTAC Pays d'Aix 2006 : à l'assaut du libéralisme”

En guise de vœux commençons par une belle envolée lyrique ! Mais ne tardons pas à nous recentrer sur la réalité. CNE (contrat de nouvelle embauche), CPE (contrat de première embauche), remise en cause de l'obligation pour les communes de plus de 3500 habitants de disposer d'un parc de 20 % de logement locatifs sociaux : le modèle de «refondation sociale» français avance à pas de géants. Dicté par le MEDEF, il a reçu sa consécration avec la nomination de M. Sellières à la tête de l'UNICE, l'organisme patronal européen.

Avec un gouvernement aux ordres, le maintien d'un taux de chômage élevé (9 à 10%) permettant de baisser les salaires et d'accroître la précarité,

la baisse des impôts pour les plus riches, la dépeçage du contrat de travail, du code du travail et de la protection sociale, les privatisations, la destruction programmée des services publics (la propagande sur la dette de la France n'a pour but que de justifier la suppression de 25 % des effectifs de la fonction publique et le bradage des services publics), le MEDEF peut se prévaloir d'une belle réussite.

Attention Bolkestein est de retour.

Avec notamment la directive Bolkestein, l'UE apporte un sujet complémentaire de satisfaction au grand patronat. Celle-ci met en concurrence les législations, les règlements, les normes et certifications, les pratiques professionnelles en vigueur dans les différents États de l'UE. Au lieu de l'harmonisation sociale progressive que l'on était en droit d'espérer pour réaliser une véritable Europe unie, la directive Bolkestein organise la guerre économique entre les états et les peuples d'Europe, la «haine» de tous contre tous. Il faut y faire échec. Attac Pays d'Aix vous appelle à un rassemblement le 11 février à 15 heures devant la mairie, avant le vote par le parlement européen de la directive Bolkestein qui aura lieu le 14 février à Strasbourg.

Europe – Pays ACP (Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) : du «partenariat» au marché «libéré des obstacles à la concurrence»

La dynamique libérale de l'UE ne concerne d'ailleurs pas que le «marché intérieur». On la retrouve dans les relations avec les pays du Sud. De la signature de la convention de Yaoundé (Cameroun) en 1963 (entre la Communauté économique européenne (CEE) et 18 États africains et malgache associés), à la Convention de Cotonou (Bénin) le 23 juin 2000 (entre l'Union européenne (UE) et 77 pays ACP (d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique), se dessine progressivement, une Europe fer de lance de la mondialisation néolibérale, dans un marché «mondial libéré des obstacles à la concurrence». Elle impose la compatibilité de tout accord avec les dérégulations voulues par

l'OMC. Bien entendu, la convention de Cotonou ne remet pas en cause les clauses de sauvegarde et les mécanismes protectionnistes que les Européens se sont octroyés, en particulier dans le dossier agricole.

Cependant le Forum Social Mondial de Bamako qui vient de se dérouler du 19 au 23 janvier, a montré qu'un mouvement social actif se développe en Afrique pour répondre aux besoins des populations, sauvegarder leurs valeurs culturelles et sociales, et résister à «l'implacable logique des rapports de force qui fondent le capitalisme». C'est ce que tentera de nous démontrer le 9 février au Ligourès à 19 h, Anne-Cécile Robert, journaliste au Monde Diplomatique, auteur du livre au titre paradoxal : «L'Afrique au secours de l'Occident».

Les conséquences de ce modèle de «refondation sociale» mondialisé, on peut aussi en mesurer les effets à l'échelon local. Un atlas social de la région PACA révèle que 17,4% des habitants de la région PACA vivent au-dessous du seuil de pauvreté (décembre 2004), et un taux de chômage de 11,8% (2ème trimestre 2005). La précarité est en hausse à Marseille mais également à Nice et à Aix du fait notamment de la hausse des prix de l'immobilier.

Le chemin pour mettre en échec ce modèle est néanmoins semé d'embûches. Ainsi en 2005, Attac France a perdu 5000 adhérents et Attac Pays d'Aix une quarantaine (environ 10%). En première analyse l'engagement d'Attac pour le NON au référendum en serait la cause principale. Attac paierait en quelque sorte le prix de son efficacité.

Pourtant en raison de l'ordre de bataille dispersé des forces susceptibles de s'opposer au libéralisme, Attac continue à avoir un rôle fondamental à jouer. C'est pourquoi nous appelons tous nos adhérents et sympathisants à adresser le plus rapidement possible leur bulletin d'adhésion pour 2006. L'assemblée générale annuelle d'Attac Pays d'Aix qui se tiendra le 9 mars devra permettre de fixer nos choix pour qu'Attac se développe comme force de dénonciation et de proposition ouverte et démocratique.

Bernard Iagune

Nos rendez-vous

Jeudi 09 février à 19h00

"Afrique : du cauchemar
à l'espoir"

Conférence débat avec Anne
Cécile Robert,

membre du Conseil Scientifique
d'Attac, journaliste au Monde
Diplomatique, et auteur de
"L'Afrique au secours de l'Occident"
Maison des associations,
Le Ligoures, place Romée
de Villeneuve, Encagnane

Jeudi 09 mars à 19h00

Assemblée Générale des
adhérents d'Attac pays d'Aix
avec la présence de

Pierre Khalfa, membre du CA
d'Attac France représentant
l'Union syndicale Solidaires
Maison des associations,
Le Ligoures, place Romée
de Villeneuve, Encagnane

AGENDA

Mardi 07 février à 19h30

“Histoire oubliée d'une gestion ouvrière” avec le film : “Les Réquisitions de Marseille” (1944-1948) et en présence de l'un des réalisateurs
Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan,

Jeudi 09 février à 19h00

“Afrique : du cauchemar à l'espoir” Conférence débat avec Anne Cécile Robert, membre du Conseil Scientifique d'Attac, journaliste au Monde Diplomatique, et auteur de “L'Afrique au secours de l'Occident” Maison des associations, Le Ligoures, place Romée de Villeneuve, Encagnane

Mardi 21 février à 19h30

“Metaleurop, une faillite organisée” avec la projection du film “Metaleurop : les naufrageurs démasqués”
Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan,

Mardi 07 mars à 19h30

“Des femmes face à la précarité du travail : des réponses individuelles et collectives” avec extraits de films tournés en France et au Maroc
Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan,

Jeudi 09 mars à 19h00

Assemblée Générale des adhérents d'Attac pays d'Aix avec la présence de Pierre Khalfa
Maison des associations, Le Ligoures, place Romée de Villeneuve, Encagnane,

Mardi 21 mars à 19h30

“La guerre des cotons” avec le film “La guerre des cotons”
Salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan,

Mardi 04 avril à 19h30

“La CLCV, une autre association d'éducation populaire au Jas” à confirmer salle Le Cèdre à l'AGESA, avenue du Deffens, au Jas de Bouffan,

Aixcroissance : réunion les 1^{er} lundi du mois à 20h chez Laurent Kriger, prochaine réunion 6 février ; **contact** Dany Tressera : 06 15 09 38 01 chundany@aol.com

Dettes / Taxe Tobin : réunion les 1^{er} lundi du mois à 19h30 chez Raymonde Lagune
Contact : Raymonde Lagune 04 42 96 66 46 / Anne-Marie Quetglas 04 42 27 97 94

Économie solidaire / Cigale : **contact** : Ernest Hussy 04 42 92 67 15

Environnement : mercredi 22 février, jeudi 29 mars 2006 à 20h30 au salon de thé sur la route de Samarkande ; **Contact** Danielle Pugliese : 04 42 24 16 81

Femmes, genre et Mondialisation : prochaine réunion 8 février à 19h30 **contact** : Claudine Blasco 04 94 78 58 69

G R O U P E S D E T R A V A I L

OMC-AGCS : contact : Anne Marie Alary 04 42 95 10 84
Services Publics : contact : Bernard Lagune 04 42 21 16 68

Attac Jeunes : réunion les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois à l'annexe du centre JP Coste ; **contact** : David Cena 06 76 11 72 12

Attac au Jas : contact : Michelle Fourny 04 42 21 65 45 et Jacques Villar 04 42 27 21 87

Les cours d'économie de Renaud Gallimard : les 2^{ème} mercredi du mois, à l'annexe du Centre JP Coste; **contact** : Mirka Sevcikova 04 42 99 38 61

Stand marché Richelme : contact : Anne-Marie Quetglas 04 42 27 97 94
Tractage : contact Raymonde Lagune 04 42 96 66 46
Responsable fichier adhérents : Valérie Brûlant 06 77 74 58 85. **Contact presse** : Dany Tressera (06 15 09 38 01)

La directive Bolkestein est de retour

Dans le feu de la campagne du référendum, nos gouvernants nous avaient garanti son enterrement ! Tapie à l'ombre des media complices, la directive, pourtant, continuait son chemin. Aujourd'hui elle refait surface, puisque le Parlement Européen devrait bientôt l'adopter! Quelle arnaque !

Car chacun sait maintenant que ce projet qui s'appliquera à près de 70% de l'activité économique européenne, est une machine infernale susceptible d'engendrer en Europe, une grande désorganisation sociale.

Elle met en concurrence les législations, les règlements, les normes et certifications, les pratiques professionnelles en vigueur dans les différents Etats de l'UE, débouchant sur une course à celui qui abaissera le plus sa fiscalité, ses mesures de protection des consommateurs, de la santé, de l'environnement, sa réglementation sur les conditions d'emploi et de travail, libéralisera le plus ses services publics et individualisera de plus en plus ses systèmes de solidarité et de protection sociale. Pourquoi ?

José Manuel Barroso, le président de la Commission Européenne. le dit « sans complexe ». “Dans le Financial Times, le 2 février 2005, en pleine polémique autour de la directive, il déclarait que : “la libéralisation des services est la première de ses priorités” et précisait que son programme pour l'Europe des 25, consiste en « une rupture claire avec la pensée européenne d'un passé récent, quand les préoccupations environnementales et l'amélioration des droits des travailleurs recevaient la même priorité que la nécessité de générer de la croissance ». C'est le moment d'agir !

Le 14 février à Strasbourg les députés européens se prononceront sur ce texte.

Nous devons nous mobiliser pour peser sur leur décision.

Nous sommes tous concernés !

La directive nous menace dans notre quotidien : En tant qu'usager des crèches, cantines, logements sociaux, soins aux personnes âgées, équipements sportifs, en tant que client d'artisans locaux, de commerçants, de professions libérales, c'est la disparition assurée de toute certitude en matière de qualité et de sécurité. Ce sont les législations du pays d'origine de chacun des entrepreneurs - peut-être 25 ! sur un même territoire - qui seront appliquées, sans que les pouvoirs locaux de l'endroit où ce service est rendu aient véritablement les moyens d'en assurer le

contrôle, privant ainsi usagers et clients de tout recours en cas de manquements.

La directive nous menace dans notre activité professionnelle :

Elle est une incitation aux délocalisations. Il suffira à une entreprise française, parmi les plus grandes, agences d'intérim ou de franchising, par exemple, d'installer son siège social dans un pays européen, moins exigeant en matière de conditions d'emploi, de travail, d'hygiène et de sécurité, pour s'autoriser, parce que cela sera impossible à vérifier, à appliquer, en France, les habitudes et les règles de ce pays.

Dans cette course sans fin, aucun peuple ne sera gagnant. Tout est organisé pour le seul profit des grands groupes financiers

Au lieu de l'harmonisation sociale progressive que l'on était en droit d'espérer pour réaliser une véritable Europe unie, la Directive Bolkestein organise la guerre économique entre les Etats et les Peuples d'Europe, la « haine » de tous contre tous. Face à cette entreprise de destruction, se mobiliseront des hommes et des femmes de « bonne volonté », des travailleurs, des chômeurs, de toute l'Europe, tous unis contre cette directive :

SAMEDI 11 FEVRIER :
MANIFESTATION EUROPEENNE A STRASBOURG
à 15 h RASSEMBLEMENT
devant les mairies des comités locaux des Bdr

MARDI 14 FEVRIER :
Manifestation à Strasbourg à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), remise de signatures-pétitions à la représentation européenne à Marseille par les comités locaux d'Attac 13.

Insurgez-vous contre ce projet, défendez le « vivre ensemble » pour lequel nos anciens se sont battus ! Passez à l'action pour une véritable harmonisation « par le haut » des conditions de vie en Europe.!

AIXCROISSANCE : un nouveau groupe de réflexion et d'action s'est créé sur le thème de la décroissance : “aixcroissance”. Il se réunit tous les premiers lundis du mois chez Laurent Kriger à Aix. Réflexions, échanges, rédaction de fiches de lecture ainsi que d'une bibliographie sur le sujet, sont les premiers objectifs du groupe sans oublier bien sûr des propositions d'actions concrètes. Déjà 15 personnes nous ont rejoints.
Contact Dany Tressera : 06 15 09 38 01 chundany@aol.com

Afrique

Quand quelques femmes déterminées rappellent à une transnationale le respect des droits fondamentaux : «La Gacilienne »

Burkina Faso, 4 mois de lutte des ouvrières, 4 mois de campagne de solidarité.

Yves Rocher a payé ! La solidarité internationale a gagné !

Merci à toutes celles et à tous ceux qui y ont participé.

La commission Femmes Genre et Mondialisation d'Attac a été alertée début Septembre par la coordination Femmes Egalité sur le licenciement sans indemnité en Août 2005 de 133 femmes travaillant dans une filiale d'Yves Rocher au Burkina Faso et a décidé immédiatement de les soutenir et d'impliquer tout le réseau d'ATTAC avec l'aval du CA national. Nous avons alors organisé des campagnes de signatures de pétitions. Nous avons travaillé à l'élargissement et à la diversité des organisations de soutien comme le Réseau Solidarité, les syndicats d'Y. Rocher, Ruptures, MMF... Nous avons initié et organisé le séminaire sur le travail des femmes africaines au Forum Social Mondial de Bamako avec le soutien de Peuples Solidaires pour faire venir deux représentantes de la Gacilienne à ce séminaire.

Cette lutte est exemplaire des alternatives possibles à la mondialisation. Elle a innové en réunissant des syndicats, des associations de solidarité internationale, altermondialistes et féministes du Nord et du Sud. Lutte d'autant plus symbolique que depuis les années 70 les transnationales soit délocalisent, soit installent leurs filiales dans les pays à main d'œuvre peu chère et essentiellement féminine, car sensée être docile, flexible, peu syndiquée et surtout avec systématiquement des salaires moins élevés que ceux des hommes. La mise en concurrence de tous les travailleurs de notre planète et le recours quasi systématique à une main d'œuvre féminine sont des pratiques non pas dues au hasard mais découlant d'une réflexion et d'un calcul politique pour développer la globalisation.

Dans les années 70, le Japon a délocalisé vers l'Asie du SE, l'Amérique du N vers l'Amérique latine (maquiladoras), l'Europe du Nord vers l'Europe du Sud et le Maghreb, et partout la majorité des employés sont des femmes, jusqu'à 90%. Le cercle vicieux de la précarité suit l'installation des usines de production des transnationales. En premier lieu c'est l'installation suite ou non à une délocalisation, apportant un semblant de

prospérité mais ne respectant presque jamais les normes internationales de l'Organisation Internationale du Travail ; dès les premières révoltes syndicales, les filiales ferment pour être remplacées par des cascades de sous-traitants, employant eux aussi surtout des femmes. Ainsi se sont créées des entreprises sans usine, donneuses d'ordre à un réseau dense de sous-traitants dans les pays du Sud. Ensuite arrive le travail informel, lorsque les ouvrières ne sont plus rentables (les femmes qui travaillant dans les Zones Franches d'Exportation d'Asie du SE sont épuisées au bout de 7 ans de travail) et sont licenciées, mais aussi lorsque les sous-traitants font appel pour des commandes urgentes à de la main d'œuvre à domicile payée à la tâche. A chaque stade le contrat de travail est de plus en plus précaire, pour finir par ne plus exister dans l'informel. Ce processus de spirale sociale descendante touche tous les travailleurs, les pratiques au Sud tendant à se généraliser au Nord. Mais au Nord comme au Sud ce sont les femmes qui souffrent le plus de la précarité du travail. Au Nord temps partiel et au Sud travail informel.

Le travail informel s'est beaucoup développé en 20 ans, 60% des emplois urbains et 75% de tous les emplois y compris agricoles en Afrique et en Asie. La majorité des femmes actives dans les pays en développement le sont dans le secteur informel : 97% en Afrique subsaharienne. Le travail informel c'est la survie, sans aucune protection sociale. Pour les femmes africaines, toujours dans le secteur informel, elles ont en plus à leur charge de nourrir leur peuple (elles réalisent 75% des travaux agricoles pour 1% des crédits accordés). Pour elles : les cultures vivrières de plus en plus éloignées de leur habitat et sur des terres de moins en moins fertiles, les bonnes terres étant réservées aux cultures d'exportation imposées par les Plans d'Ajustement structurel du FMI et où travaillent les hommes.

Pour résister à ce processus, les femmes se sont organisées et se sont impliquées massivement dans l'économie solidaire afin de sortir de l'informel.

La lutte de nos amies Burkinabe de la Gacilienne est d'autant plus importante dans ce contexte. Peu de combats syndicaux en Afrique ont une issue favorable et beaucoup de femmes qui travaillent dans l'informel ne peuvent se défendre. Les ouvrières de la Gacilienne se sont battues pour faire valoir leurs droits et ne pas retomber dans le travail informel après leur licenciement. La rapidité de

AFRIQUE : du cauchemar à l'espoir

Jeudi 09 février 2006 à 19h00

Maison des associations, Le Ligoures, pl Romée de Villeneuve, Encagnane.

Conférence débat avec Anne Cécile Robert, membre du Conseil Scientifique d'Attac, journaliste au Monde Diplomatique, et **auteur de «L'Afrique au secours de l'Occident»**.

Anne Cécile Robert est membre du Conseil Scientifique d'Attac, journaliste au Monde Diplomatique, et professeur associé à l'Institut d'études européennes de l'université de Paris 8.

Elle est également auteur de plusieurs ouvrages dont «L'Afrique au secours de l'Occident»

Avec ce titre volontairement provocateur, Anne Cécile Robert propose de renverser le regard porté sur notre «monde mondialisé». Alors que le capitalisme globalisé est en train de mettre à sac la planète, on pourrait tirer au moins deux enseignements à propos de l'Afrique.

En premier lieu, l'Afrique pourrait être le miroir de l'Occident, un miroir prémonitoire de ce que la mondialisation libérale nous prépare à l'échelle mondiale avec la dictature du marché et ses plans d'ajustement structurel.

En second lieu, l'Afrique pourrait, en puisant dans son patrimoine culturel, apporter une vision plus harmonieuse et plus équilibrée du rapport entre les humains et la nature. Sans idéaliser une Afrique mythique, ni nier la dramatique situation dans laquelle elle se trouve, le prétendu «retard» de l'Afrique ne serait que l'expression d'une formidable résistance culturelle à un modèle économique dévastateur.

C'est le thème qu'Anne Cécile Robert développera au cours de cette conférence débat le 09 février, en nous invitant à une critique radicale de nos modes de vie et des valeurs de la mondialisation libérale, en délocalisant notre regard en Afrique.

réaction internationale, la syndicalisation des femmes et l'unité de solidarité et d'action au Nord comme au Sud ont porté leur fruit et inauguré une nouvelle forme de résistance à la mondialisation et de lutte pour le droit au travail.

Pour en savoir plus, rendez-vous le 7 Mars à 19h30 au Jas projection-débat sur la précarité du travail des femmes.

Claudine Blasco

De la **taxe Tobin** à la **taxe Chirac**

Le 08 décembre 2005, l'Assemblée nationale française adoptait la création d'une taxe sur les billets d'avion destinée à financer un programme de lutte contre le sida dans les pays les plus pauvres. Comprise, au départ de la France, entre 1 et 40 euros selon les classes et les destinations, elle entrera en vigueur le 01 juillet 2006 pour 18 mois. Un amendement prévoit qu'au 31 décembre 2007 un bilan conditionnant sa poursuite sera effectué.

Depuis sa création, Attac milite en faveur de taxes internationales sur les mouvements de capitaux (taxe type Tobin) qui permettraient de réallouer des ressources vers les plus démunis, mais aussi de contribuer à une régulation des marchés financiers. Aussi lorsque Chirac lança un groupe de travail sur une nouvelle fiscalité internationale pour le financement du développement, on a pu penser que cette idée de taxe "Tobin" n'était plus une lubie d'altermondialistes utopiques et irresponsables. Attac France participa d'ailleurs à ce groupe.

En 2004, à la veille de l'assemblée générale de l'ONU, Chirac et Lula, rejoints par le Chilien Lagos et l'Espagnol Zapatero, plaidèrent en faveur d'un impôt mondial contre la pauvreté. Mais les pays opposés à une taxation internationale sont nombreux et en janvier suivant, le discours de Chirac adressé au forum de Davos, fut accueilli avec scepticisme.

On ne parla plus de développement, mais simplement de lutte contre le sida dans les pays pauvres et, au sein de l'Union Européenne, Paris et Berlin proposèrent une taxe sur le kérosène ou sur les billets d'avion. Plus question de taxe sur les transactions financières, mais simplement de lever des fonds pour lutter contre le sida.

Chirac va donc pouvoir laisser son nom à une nouvelle taxe, mais, au fil du temps, cette mesure est devenue "mesurette".

Pour la lutte contre le sida, l'ONU évalue les besoins à 15 Milliards de dollars pour la seule année 2006. Or les gains escomptés, 210 millions d'euros par an, sont bien inférieurs, non seulement à ces besoins, mais aussi à ce que pourrait rapporter une telle taxe à l'échelle de la planète (3 Milliards de dollars). Ce qui

aurait déjà été bien dérisoire par rapport aux besoins de développement estimés par le PNUD à 80 Milliards de dollars par an pendant 10 ans.

D'autre part, ce type de taxe transfère la responsabilité des Etats vers certains consommateurs... et pendant ce temps, l'aide publique au développement, financée sur le budget des Etats, reste bien en deçà des engagements pris à l'ONU en 1970: 0,7% du PIB. Serait-ce une ruine pour les pays riches? 35 ans après, seuls cinq pays d'Europe y sont parvenus, la France traînant encore à 0,41%.

Et cette nouvelle taxe ne fait même plus référence au développement, il s'agit de lutte contre la pauvreté et plus particulièrement contre le sida.

On ne s'interroge pas sur le système qui engendre et aggrave cette pauvreté. Or, le fonctionnement débridé et spéculatif des mouvements de capitaux, facilité par l'existence des paradis fiscaux, est l'une des causes de la pauvreté dans le monde. Une taxe sur les billets d'avion n'aura aucun impact sur ces mouvements de capitaux.

Lutter contre la pauvreté devrait aussi commencer par l'annulation des dettes qui étranglent les pays pauvres. Les pays d'Afrique consacrent en moyenne 38% de leur budget au service de la dette, une part disproportionnée, puisque parfois quatre fois plus élevée que l'ensemble de leurs budgets de santé et d'éducation. La pingrerie des créanciers (pays riches, FMI,...) qui mettent tant d'obstacles à l'annulation de ces dettes est criminelle.

Quelle cohérence y-a-t-il à prétendre lutter contre le sida dans les pays pauvres, quand, dans le même temps, FMI et BM leur imposent par les PAS (Plan d'Ajustement Structurel) de réduire drastiquement leurs budgets publics et, en matière de santé, la récupération des coûts sur le dos des usagers et des malades!

Enfin, depuis 1995, l'OMC s'est associée au FMI et à la BM pour imposer le libre-échange aux pays pauvres. Négociations dans le cadre de l'OMC, PAS, accords de Cotonou les contraignent à libéraliser leurs services, y compris la santé, à ouvrir

toujours plus leur marché intérieur en supprimant les droits de douane à l'entrée. Or, pour certains pays, ces droits de douane, outre qu'ils protégeaient leurs productions locales, leur procuraient jusqu'à 40% de leurs ressources fiscales permettant le financement de la santé et de l'éducation. Au nom du libre-échange, on administre à ces pays le "médicament qui tue". Les pays riches ne devraient-ils pas aussi cesser de "piquer" aux pays pauvres leurs personnels de santé? Sur les 200 infirmières formées au Swaziland ces deux dernières années, 150 ont été happées par la Grande-Bretagne!

Le financement de la lutte contre le sida est un bel objectif, mais alors pourquoi rendre quasi impossible l'accès des pays pauvres aux médicaments vitaux? En effet l'ADPIC, cet accord de l'OMC qui protège, par le système des brevets, les profits des multinationales de la pharmacie, interdit, de fait, aux pays pauvres de faire produire et d'importer des copies de médicaments récents. La procédure dérogatoire à l'ADPIC, qui vient d'être pérennisée à la veille de la conférence de Hong Kong, est tellement contraignante qu'aucun pays pauvre n'a, jusqu'à ce jour, cherché à la mettre en route. L'épidémie de sida continue donc à se développer. Mais soucieux de préserver les intérêts de leurs grands laboratoires, les pays riches, dont la France, refusent de modifier l'ADPIC. Comme si l'épidémie de sida n'était pas une urgence, ils proposent des dispositions dérogatoires impossibles à mettre en oeuvre. Les brevets, eux aussi, tuent!

Sous des apparences de solidarité, on veut bien "lutter" contre la pauvreté, en maintenant une logique d'assistance, mais sans rien changer au système qui conforte et renforce la domination des grandes firmes capitalistes.

La taxe Chirac, qui ne remet pas en cause ce système, n'a plus grand-chose à voir avec les taxes globales de type "Tobin" préconisées par Attac. C'est ce qu'il faudra faire valoir lors de la rencontre internationale que Chirac a prévue les 28 février et 01 mars prochains pour rallier d'autres pays à son initiative et la rendre ainsi internationale.

Michelle Fourny